

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 13 décembre 2018

Message no 5.4

Demande de crédit de CHF 430'000.00 pour l'assainissement des routes communales

Introduction

Le Conseil communal entend poursuivre l'entretien des routes et trottoirs afin de pouvoir offrir aux utilisateurs des conditions acceptables. Il veut aussi profiter des synergies possibles parallèlement au développement du chauffage à distance.

Pour l'année 2019, le Conseil communal entend réfectionner les routes et les trottoirs les plus entamés du territoire communal. En agissant ainsi, le Conseil communal maintient un niveau de qualité et de sécurité optimale.

Parmi les réfections les plus importantes, nous pouvons détailler les travaux suivants :

Sécurisation de la Route de Bossens

Team+ a rendu un rapport d'expertise pour la sécurisation de cette route en date du 7 décembre 2017 dont les conclusions sont les suivantes:

Afin d'améliorer la sécurité des piétons qui sont de plus en plus nombreux à emprunter cet axe pour se rendre à la gare depuis les quartiers d'habitation de la Vignetta, il est cohérent d'abaisser la vitesse à 60 km/h jusqu'au Chemin Sous-Gare (tronçon limité à 50km/h) en dérogation à la limite générale. Pour ce faire, une demande doit être adressée au canton. La Route de Bossens est actuellement limitée à 80 km/h.

D'autre part, le bureau Team+ préconise la réalisation de modérateurs de trafic par décrochements horizontaux (4 coussins berlinois) selon plan de situation ci-après.

De plus, il s'agit de poursuivre, jusqu'à la forêt et sur une distance de près de 1 km, l'exécution des accotements entamés en 2016 et arrêtés à la villa « Sulmoni » (voir plan ci-après).

Ces aménagements, qui doivent être soumis à une procédure de demande d'autorisation, ont aussi pour but de modérer les vitesses de circulation en vue de l'aménagement futur de

la zone sportive. Des engagements avaient été pris dans ce sens lors des séances de conciliation avec les opposants au projet.

Le financement des honoraires et travaux sera partiellement assuré par un montant de Fr. 60'000.00 déjà approuvé le 18 mai 2017.





Mesures proposées par le rapport Team+

Trottoir « sud » à l'Avenue Gérard-Clerc

Les années et les arbres bordant ce trottoir ont mis à mal son revêtement. Le déneigement de ce secteur devient problématique pour les engins édilitaires, créant des problèmes de sécurité. A signaler que ce trottoir est très fréquenté par les utilisateurs des transports publics, notamment ceux de l'intra-muros. A noter que le trottoir nord a fait l'objet d'une réfection il y a 7 ans.

Il s'agit aussi de profiter de coordonner sa réfection avec les travaux du CAD qui auront probablement lieu en début d'année 2019.



Trottoir de la Rue Pierre de Savoie

Les bordures en granit se délitent et se renversent fréquemment sur la route. Il s'agit aussi de poursuivre les travaux effectués récemment au carrefour de la Route de la Condémine.



Situation des zones de réfection (orange = enrobé / bleu = enrobé + bordures)



Transition nouveau/ancien



Descellement fréquent des bordures

Diverses réfections liées au développement du CAD à venir

Il s'agit de se tenir prêts à assainir certaines portions de routes ou trottoirs en profitant des synergies liées aux interventions du fournisseur de chaleur à distance prévues prochainement au Chemin des Biollettes, à l'Avenue de Gérard-Clerc et autres secteurs encore à définir en 2019.

Descriptif technique

Les réfections de routes et trottoirs prévues se résument comme suit :

Rue	Type et localisation	Type de réfection	Montant TTC
Route de Bossens	Entre le quartier de la Vignettaz et la forêt	Réalisation des diverses mesures	CHF 80'000.00
Avenue Gérard-Clerc	Partie sud entre l'immeuble sis à l'avenue Gérard-Clerc 15 et l'escalier d'accès à la Route de la belle-Croix	Purge des zones affaissées Traitement partiel du coffre (zone racines) Enrobé et bordures	CHF 100'000.00
Rue Pierre-de-Savoie	Entre les deux tours de la Condémine 5 et la Rue Pierre-de-Savoie 21	Enrobé et bordures	CHF 70'000.00
Biollettes, Gérard-Clerc Divers	Diverses réfections de route parallèlement au CAD	Génie-civil courant	CHF 100'000.00
Réfections ponctuelles	Escaliers, remparts, etc.	Génie-civil courant	CHF 20'000.00
Traitement des fissures	Divers pontages ponctuels	Génie-civil courant	CHF 20'000.00
Honoraires	Etude, mise à l'enquête, appel d'offres, soumissions et adjudications		CHF 20'000.00
Divers et imprévus			CHF 20'000.00
Total TTC			CHF 430'000.00

Demande de crédit :

Le crédit de CHF 430'000.00, prévu au poste N° 620.501.03 du budget d'investissements 2019, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

Frais financiers :

Amortissement	4 % de CHF 430'000.00	CHF 17'200.00
Intérêts	2 % de CHF 430'000.00	CHF 8'600.00
Charge financière annuelle		CHF 25'800.00

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 430'000.00 pour l'assainissement des routes communales, ainsi que son mode de financement.

Romont, novembre 2018

Le Conseil communal